

Haute-Garonne

le Département



**CONSTRUIRE
LES POLITIQUES CULTURELLES
EN HAUTE-GARONNE**



SOMMAIRE

4 TERRITOIRES DE CULTURE

5 ÉDITO

6 INGÉNIERIE CULTURELLE TERRITORIALISÉE

Les Projets Culturels de Territoire

Accompagnement des collectivités via la Plateforme d'Appui aux Territoires
Observation et analyse

Contrats de projet, contrats de territoire

8 ACCOMPAGNEMENT ET PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES DÉDIÉES

Coopération et mise en réseau

Formation des élus

Des outils innovants et sur mesure

10 MAILLAGE DES LIEUX CULTURELS DE PROXIMITÉ

TERRITOIRES DE CULTURE

La culture favorise l'émancipation des individus et le vivre ensemble en développant l'esprit critique, la créativité et l'ouverture sur le monde.

Conscient de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation et de cohésion sociale, de transitions sociétale et environnementale et déterminé à combattre les inégalités territoriales, le Département a développé sa politique culturelle en favorisant les coopérations territoriales.

Les territoires haut-garonnais sont riches d'initiatives culturelles et artistiques qui mobilisent une pluralité d'acteurs et s'appuient sur un tissu associatif actif en lien avec les collectivités locales. Cet écosystème, accompagné par le Département, contribue à une fabrique de territoires dynamiques, responsables et solidaires.

Le Département accompagne les collectivités locales et les acteurs culturels qui le sollicitent à structurer et développer leurs politiques culturelles, en transversalité avec les domaines des transitions, des jeunesse, de l'éducation et des solidarités. Il favorise l'émergence de Projets Culturels de Territoire, véritables feuilles de route pensées au niveau d'un bassin de vie, mêlant les problématiques culturelles aux enjeux démographiques, sociaux, économiques, éducatifs et environnementaux afin d'apporter des solutions durables et cohérentes aux habitants.

Du Nord au Sud de la Haute-Garonne, le Conseil départemental soutient les bibliothèques, les écoles d'enseignement artistique, les musées, les salles de spectacle, les cinémas, les lieux hybrides et les équipes artistiques afin de favoriser un maillage culturel de proximité, au plus près des habitants.

RÉALISATION

DIRECTION JEUNESSES SPORT
VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
INNOVATION, SERVICE INGÉNIERIE
COOPÉRATION INNOVATION



CONCEPTION GRAPHIQUE

OBSERVATOIRE TERRITORIAL



J'ai fait du cumul des forces, un élément essentiel de mon action politique au Conseil départemental. Cette intelligence collective génère, au-delà de l'efficacité, un lien indissociable pour faire émerger des projets. Cette réalité se vérifie dans le domaine culturel, par essence partagé, entre les acteurs qui le font vivre, les collectivités territoriales et l'État.

Nous croyons au pouvoir de la culture, essentielle dans le projet de société que nous défendons, ouvert sur le monde et la différence. Elle est source d'émancipation et pose un regard artistique salutaire sur notre société.

Au Conseil départemental, nous sommes fiers de disposer d'une ingénierie de qualité pour aider les communes et intercommunalités à mettre en place des projets culturels de territoire. Haute-Garonne Ingénierie est en mesure d'éclairer nos décideurs locaux. Notre plateforme d'appui aux territoires propose un accompagnement sur mesure. Le réseau de notre médiathèque départementale est une chance pour la diffusion de la lecture publique. Nos contrats de territoires aident les communes à faire émerger de nouveaux équipements culturels.

Notre ambition est de rendre accessible la culture à toutes et tous, partout en Haute-Garonne, avec une attention particulière portée aux publics les plus éloignés.

Malgré un contexte budgétaire contraint, nous continuons d'investir dans des infrastructures culturelles stratégiques et nous maintenons notre soutien à l'éducation artistique et culturelle, à travers nos propres dispositifs et les actions de nos partenaires.

La vitalité culturelle naît des habitants. Les projets que nous soutenons révèlent les richesses locales et portent une projection commune, expression d'une démocratie culturelle vivante et partagée.



Sébastien VINCINI

Président du
Conseil départemental
de la Haute-Garonne



INGÉNIERIE

culturelle territorialisée

LES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE

La culture est une compétence partagée par les collectivités territoriales et l'Etat.

Les politiques culturelles participent pleinement au développement des territoires, au même titre que les politiques économique, touristique, sociale et éducative.

La culture s'insère dans un écosystème, à la croisée des chemins des solidarités, de l'éducation, de l'économie, de la bifurcation écologique et de l'aménagement du territoire, ou plutôt du "ménagement" du territoire.

Un projet culturel de territoire se décline donc à l'aune de ces politiques publiques. Il intègre les marqueurs forts de la politique départementale tels que le soutien volontariste à l'Education Artistique et Culturelle, les solidarités, la bifurcation écologique.

La fabrique des politiques culturelles passe aujourd'hui par la structuration de projets culturels de territoire, incluant des dispositifs de participation et

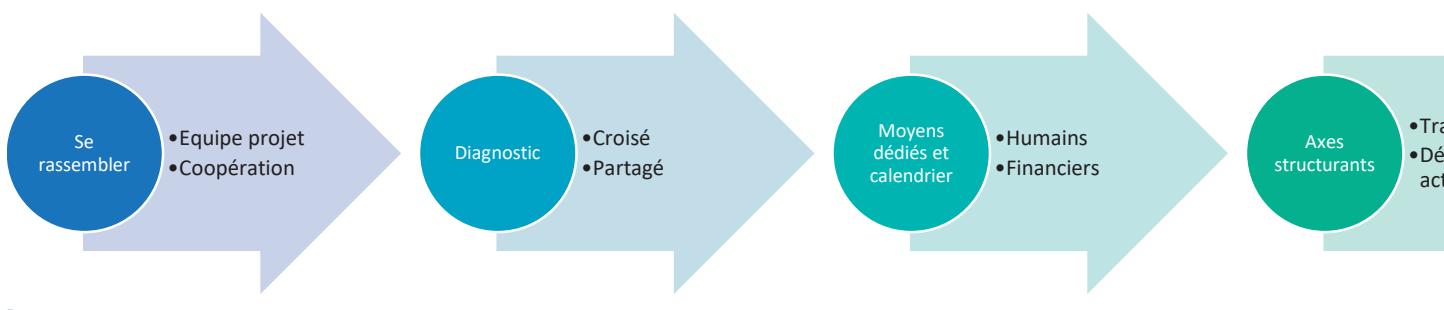
de coopération entre différents acteurs et champs de l'action publique.

Les transitions, qu'elles soient environnementale, sociale ou numérique, la participation des habitants, les droits culturels induisent des changements de posture et façonnent la conduite d'un projet en coopération, transversalités et intelligence collective.

La réussite des projets culturels de territoire réside dans l'aptitude des acteurs à mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la vie culturelle autour d'une vision partagée du territoire, et ce, tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.

Le Conseil départemental favorise l'émergence de Projets Culturels de Territoire en accompagnant les intercommunalités, échelon territorial de projet propice aux transversalités.

Il accompagne également les communes qui souhaitent dynamiser leur politique culturelle.



Projet Culturel de Territoire :

E. Negrer et P Teillet, *Les Projets Culturels de Territoire*, PUG UGA Editions

« Un projet culturel de territoire est une organisation de l'action collective qui dépasse les seuls acteurs institutionnels, formalisée par un ou plusieurs documents stratégiques négociés et délibérés, ayant le bien commun territorial en perspective, au-delà d'un simple équipement ou dispositif, qui se réfère à une échelle spatiale variable, en combinant développement artistique, culturel et territorial. »

Droits culturels :

Une volonté collective de faire humanité ensemble, un droit individuel à accéder à une forme d'expression artistique, professionnelle ou amateur, à valoriser sa propre culture ce qui implique le devoir d'accepter les autres cultures, de favoriser les interactions et l'inclusion sur un territoire.

Education Artistique et Culturelle :

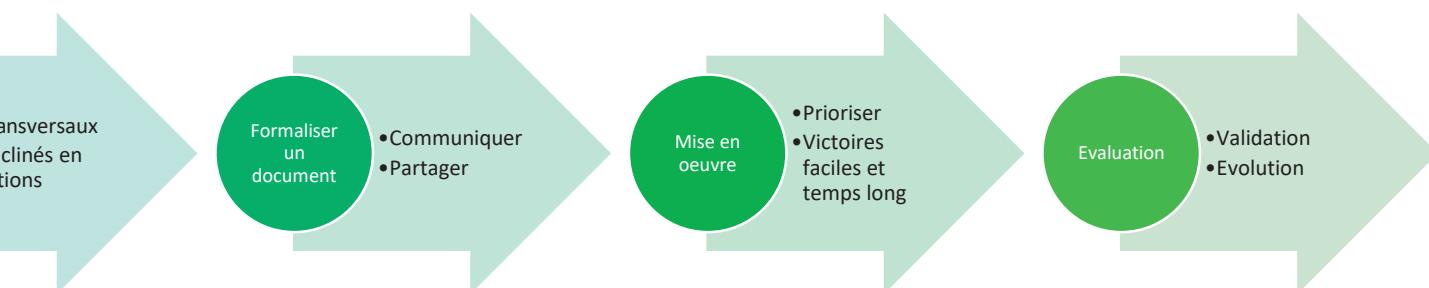
L'Education artistique et culturelle (EAC) repose sur 3 piliers : la rencontre avec l'œuvre, l'initiation à une pratique artistique et l'acquisition de connaissances. Le Conseil départemental souhaite généraliser l'accès à l'EAC afin de toucher l'ensemble des collégiens et collégiennes du territoire en déployant son PDEAC (Parcours départemental d'éducation artistique et culturelle) autour de thématiques liées à la lecture publique, l'audiovisuel, le théâtre, la musique ou encore le patrimoine. Un accompagnement dans la structuration des politiques locales, mais également le développement des transversalités avec les politiques éducatives, sociales et jeunesse permet aux collectivités d'élaborer des partenariats autour de projets EAC.

Hommage aux élu.es à la culture

Parcours et défis des élu.e.s à la culture ...

« les représentant.e.s du peuple investis d'un mandat aux affaires culturelles – mais parfois aussi, selon la nature et la taille de la collectivité, au patrimoine, au tourisme, à l'éducation, à la jeunesse, à la vie associative, etc – cherchent moins la lumière pour leurs personnes qu'ils ne veulent la braquer sur leur territoire et sur le domaine de compétences qui leur incombe. »

Parcours et défis des élu.e.s à la culture aujourd'hui , une étude qualitative à travers une cinquantaine de territoires, sous la direction de Jean-Pierre Saez et Emmanuel Wallon, Observatoire des Politiques Culturelles.



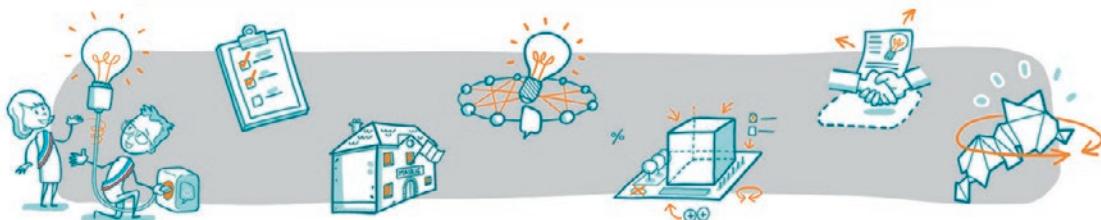
ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS VIA LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE D'APPUI AUX TERRITOIRES

Les communes et intercommunalités peuvent solliciter le département de la Haute-Garonne via la Plateforme d'Appui aux Territoires **collectivites.haute-garonne.fr**, pour être accompagnés à élaborer un projet culturel de territoire intercommunal ou pour dynamiser leur politique culturelle municipale. Ce service gratuit permet à la collectivité de bénéficier d'un accompagnement sur mesure, prenant en compte ses spécificités. Selon les profils et besoins, un diagnostic culturel peut être établi, des axes structurants sont dégagés lors d'ateliers

participatifs, déclinés par la suite en actions. Les moyens humains et financiers nécessaires sont identifiés, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. Les services départementaux se déplacent sur le terrain pour visiter les équipements culturels, animer des ateliers à destination des agent·es, des élue·s, du tissu associatif ou des habitant·es, selon le choix et les besoins de la collectivité. Ils accompagnent la réflexion pour structurer une stratégie culturelle, pensée en transversalités avec les autres politiques publiques.



L'ensemble des ressources départementales à votre service !



OBSERVATION ET ANALYSE

Dans le cadre de la plateforme d'appui aux territoires, les services départementaux peuvent :

- fournir des données statistiques sur un territoire donné,
- élaborer un diagnostic culturel,

- rechercher des référencements locaux ou nationaux,
- conseiller des ressources complémentaires sur les enjeux culturels et territoriaux,
- cartographier des données etc.

CONTRATS DE TERRITOIRE, CONTRATS DE PROJET

Ces accompagnements peuvent être mentionnés dans les contrats de territoire liant les communes au Conseil départemental ou dans les contrats de

projets passés entre les intercommunalités et le Département.



ACCOMPAGNEMENT

et professionnalisation des équipes dédiées

FORMATION POUR LES ÉLUS LOCAUX

Les services départementaux conçoivent et animent un cycle de formation dédiée à la culture, à destination des élus locaux :

- définir sa politique culturelle et la mettre en œuvre,
- réaliser son diagnostic culturel dans le cadre d'un Projet Culturel de Territoire,
- la culture comme enjeu des politiques sociales et

éducatives,

- élaborer et mettre en œuvre une politique d'Education Artistique et Culturelle,
- la bibliothèque au cœur de son territoire : repenser son service de lecture publique.

Ce cycle s'inscrit dans l'offre de formation des élus locaux du catalogue Haute-Garonne Ingénierie/Agence Technique Départementale.

COOPÉRATION ET MISE EN RÉSEAU

Afin d'être au plus près des collectivités, d'avoir une fine connaissance des initiatives inspirantes mais aussi des besoins et difficultés rencontrées localement, les services départementaux ont mis en place un programme de rencontres annuelles à destination des professionnels de la culture des EPCI et PETR.

Ils coordonnent et animent ces rencontres, portant sur des thématiques d'actualités (impact environnemental et mobilités culturelles, droits culturels, lecture publique, Education Artistique et Culturelle ...).

Ces temps d'échanges s'articulent autour de visite apprenante. Ils sont organisés en partenariat avec les territoires et ont lieu sur l'ensemble du territoire haut-garonnais.

DES OUTILS INNOVANTS ET SUR MESURE

Afin d'apporter une réponse optimale aux territoires, les services départementaux conçoivent des outils sur mesure et innovants : grille d'autoévaluation, kit sur les phases d'une politique culturelle, cartographie thématisée etc.





UN MAILLAGE

de lieux culturels de proximité

Sur l'ensemble de la Haute-Garonne, le Conseil départemental apporte son soutien aux équipements culturels de lecture publique, d'enseignement artistique, de spectacle vivant, aux cinémas, aux musées et au patrimoine afin de favoriser un maillage culturel de proximité, au plus près des habitants.

● **La Médiathèque Départementale** anime un réseau de 175 structures municipales et intercommunales à travers un schéma départemental de lecture publique. Elle accompagne ces équipements culturels de proximité en favorisant des usages hybrides et modernisés, où l'on s'évade, où l'on partage, où l'on développe du pouvoir d'agir, de penser et de transformer la vie.

● **La Direction des Arts Vivants et Visuels** accompagne, dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques de la Haute-Garonne, les établissements d'enseignement artistique du département. Elle met aussi en œuvre une programmation artistique de soutien à la création et à la diffusion par l'organisation de Jazz sur son 31, 31 Notes d'été, Semaine des Cultures urbaines, saisons à l'Espace Roguet et à la Galerie 3.1 enrichie d'actions culturelles coconstruites avec les acteurs des territoires et les collectivités locales. A la demande des communes ou intercommunalités, elle propose également une offre d'ingénierie et de conseils sur les équipements scéniques ou l'organisation de manifestations (artistique, technique et sécurité).

● **La Direction des Archives et du Patrimoine Culturel**, en plus de ces missions de collecte et d'archivage, gère trois musées en Haute-Garonne : le musée déparlemen-

tal de la Résistance et de la Déportation à Toulouse, le musée archéologique départemental à St Bertrand de Comminges et le musée de l'Aurignacien. Elle propose aussi un soutien au patrimoine rural non protégé sur l'ensemble du département, selon étude du dossier.

● **La Direction Jeunesses, Sports, Valeurs de la République, Innovation** a créé le label comme à la Maison, suite à une concertation citoyenne.

Le Label Comme à la Maison distingue des lieux culturels, aux usages croisés, au cœur des transversalités sociétales et environnementales. L'ambition du label « Comme à la Maison » est d'apporter une reconnaissance et un appui à des lieux hybrides qui développent des modèles inspirants de transitions sociale, culturelle et écologique. Ces lieux contribuent à la démocratie culturelle et à la fabrique de territoires dynamiques et résilients.

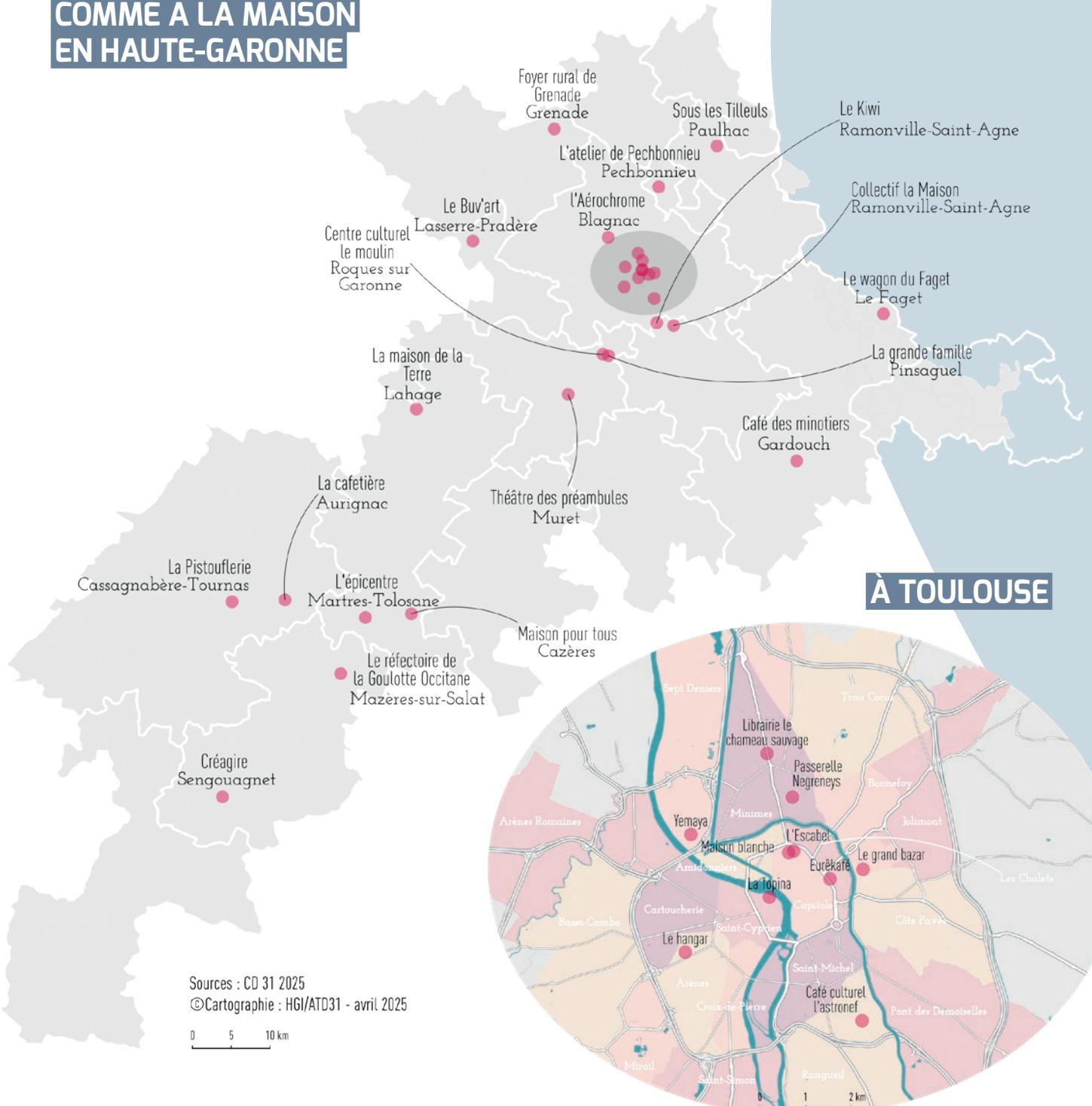
Peuvent candidater pour l'obtention de l'écolabel « Comme à la Maison » : les lieux de culture publics ou privés (à titre d'exemple : cafés associatifs culturels, médiathèques, pôles culturels, lieux de création et de diffusion, etc.) conviviaux, portant des programmations ou des projets artistiques et culturels et développant une démarche de bifurcation écologique (éco-exemplarité, dimension éducative).

L'appel à candidatures est également ouvert aux établissements dont l'activité principale n'est pas culturelle mais qui portent une programmation culturelle.

Plus d'informations sur <https://subventions.haute-garonne.fr/>



LIEUX CULTURELS LABELLISÉS COMME À LA MAISON EN HAUTE-GARONNE





Conseil département de la Haute-Garonne
Direction Générale Déléguee Citoyenneté &
Emancipation

Service Ingénierie Coopération Innovation
05 34 33 14 47
djsvri@cd31.fr

